

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN
N°6933**

Le Port autonome de Strasbourg et la SCI RHINPART, Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° D 435 016 977 et dont le siège social est situé 5 rue de Dublin à 67300 Schiltigheim, ont conclu le 18/05/2025 un avenant au contrat d'occupation rép. n° 4818 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 4 681 m² situé 7 rue du Petit Rhin à Strasbourg pour l'exploitation d'un centre de self stockage prolongeant la durée de l'occupation pour une période de 3 ans, 11 mois et 26 jours à compter du 5 janvier 2026, soit jusqu'au 31 décembre 2029.

Aucune mesure de publicité préalable ou procédure de sélection préalable n'a été engagée au regard de l'article L.2122-1-2- 4° du Code général de la propriété des personnes publiques qui exonère l'autorité compétente de ces démarches lorsque le titre a pour seul objet de prolonger une autorisation existante sans que cette prolongation excède la durée nécessaire au dénouement, dans des conditions acceptables notamment d'un point de vue économique, des relations entre l'occupant et l'autorité compétente étant précisé que ces dispositions applicables au domaine public ont été étendues au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.